## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

Page 1 / 16

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### Identificateur de produit

huile hydraulique Numero d'article: 06161 UFI: VX1J-N058-X000-GPXN

## Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## 1.2.1 Utilisations pertinentes

Hydrauliques huile

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité 1.3

Société Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Wilhelmstr. 47

58256 Ennepetal / ALLEMAGNE Téléphone +49 2333 911-0 Téléfax +49 2333 911-444 Site internet www.febi.com E-mail info@febi.com

Secteur informatif

info@febi.com Informations techniques Fiche de Données de Sécurité info@febi.com

## Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Acute Tox. 4: H332 Nocif par inhalation.

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement DANGER

Contient: 1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

H332 Nocif par inhalation. Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P331 NE PAS faire vomir. P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans une installation de traitement et d'élimination appropriée, conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des

caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Contient: Méthacrylate de méthyle. EUH208 Peut produire une réaction allergique. Caractéristique particulière

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 2 / 16

## 2.3 Autres dangers

**Dangers physico-chimiques** Pas de dangers particuliers connus.

Dangers pour la santé Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

#### 3.1 Substances

Non applicable

## 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
50 - < 100	1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée
	CAS: 68649-11-6, EINECS/ELINCS: 500-228-5, Reg-No.: 01-2119493069-28-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H332 - Asp. Tox. 1: H304
10 - < 20	Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités
	CAS: 64742-53-6, EINECS/ELINCS: 265-156-6, EU-INDEX: 649-466-00-2, Reg-No.: 01-2119480375-34
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 10	Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement
	CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 10	Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %
	CAS: 1174522-45-2, EINECS/ELINCS: 934-954-2, EU-INDEX: 649-422-00-2, Reg-No.: 01-2119826592-36-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 2,5	Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle)
	CAS: 126019-82-7, EINECS/ELINCS: 406-940-1, EU-INDEX: 015-171-00-7, Reg-No.: 01-2119930067-42-XXXX
	GHS/CLP: Aquatic Chronic 2: H411
0,1 - < 1	Méthacrylate de méthyle
	CAS: 80-62-6, EINECS/ELINCS: 201-297-1, EU-INDEX: 607-035-00-6, Reg-No.: 01-2119452498-28-XXXX
	GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - STOT SE 3: H335 - Skin Irrit. 2: H315 - Skin Sens. 1: H317
	SCL [%]: >= 10: STOT SE 3: H335
0,25 - < 1	2,6-di-tert-butyl-p-crésol
	CAS: 128-37-0, EINECS/ELINCS: 204-881-4, Reg-No.: 01-2119555270-46-XXXX
	GHS/CLP: Aquatic Chronic 1: H410 - Aquatic Acute 1: H400,
	Facteur M (toxicité aiguë): 1, Facteur M (chronique): 1

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16. contient 3 % poids/poids de DMSO-extract (pour les huiles minérales)

bfe00411

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

#### Page 3 / 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

**Après inhalation** Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Après ingestion** Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Assurer un traitement médical.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

Traiter les symptômes.

Transmettre cette fiche au médecin.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone

Agent d'extinction non approprié jet d'eau

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Hydrocarbures non brûlés.

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

Oxyde de carbone (CO)

## 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

## huile hydraulique Numero d'article 06161



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

Page 4 / 16

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Le produit est combustible.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Après le travail et avant les pauses nettoyez soigneusement les maines et/ou votre visage.

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

## Page 5 / 16

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

## 8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités

CAS: 64742-53-6, EINECS/ELINCS: 265-156-6, EU-INDEX: 649-466-00-2, Reg-No.: 01-2119480375-34

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %

CAS: 1174522-45-2, EINECS/ELINCS: 934-954-2, EU-INDEX: 649-422-00-2, Reg-No.: 01-2119826592-36-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 525 mg/m³, OSHA

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement

CAS: 72623-87-1, EINECS/ELINCS: 276-738-4, EU-INDEX: 649-483-00-5, Reg-No.: 01-2119474889-13-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CAS: 128-37-0, EINECS/ELINCS: 204-881-4, Reg-No.: 01-2119555270-46-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 10 mg/m³

Méthacrylate de méthyle

CAS: 80-62-6, EINECS/ELINCS: 201-297-1, EU-INDEX: 607-035-00-6, Reg-No.: 01-2119452498-28-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 50 ppm, 205 mg/m³, TMP n° 82, FT n° 62

VLCT: Valeur limite court terme (15min): 100 ppm, 410 mg/m<sup>3</sup>

#### Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

Substance / CE VALEURS LIMITES

Méthacrylate de méthyle

CAS: 80-62-6, EINECS/ELINCS: 201-297-1, EU-INDEX: 607-035-00-6, Reg-No.: 01-2119452498-28-XXXX

8 heures: 50 ppm

Court terme (15 minutes): 100 ppm

#### **DNEL**

#### Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,4 mg/m³

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

Aucune DNEL disponible.

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 60 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 50 mg/m³

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 348,4 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 208 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à court terme, 416 mg/m³

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 13,67 mg/kg bw/day

Industrie, dermique, Effets locaux à long terme, 1,5 mg/cm<sup>2</sup>

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 74,3 mg/m³

Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 104 mg/m³

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 8,2 mg/kg bw/day

Consommateurs, dermique, Effets locaux à long terme, 1,5 mg/cm²

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 8,2 mg/kg bw/day

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.73 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5.58 mg/m³

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 970 µg/kg bw/day

## huile hydraulique Numero d'article 06161



Page 6 / 16

#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.74mg/kg bw/day

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 5,8 mg/m³ Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 8,3 mg/kg

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 5 mg/kg

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1,74 mg/m³

Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle), CAS: 126019-82-7

Aucune DNEL disponible.

**PNEC** 

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

Sédiment (Eau de mer), 1,02 mg/kg sediment dw

Sol, 1,48 mg/kg soil dw

Eau douce, 0.94 mg/L

Eau de mer, 0,094 mg/L

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/L

Sédiment (Eau douce), 10,2 mg/kg sediment dw

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

Ingestion (alimentaire), 9.33 mg/kg food

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

Sol, 1,04 mg/kg

Sédiment (Eau douce), 1,29 mg/kg

Ingestion (alimentaire), 16,7 mg/kg

Eau douce, 0,004 mg/l

Eau de mer, 0,0004 mg/l

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 100 mg/l

Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle), CAS: 126019-82-7

Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

A noter une limite générale pour brouillard d'huile.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations

sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux S'il y a risque d'éclaboussure:

lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

> 0,4 mm; Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

> 0,4 mm; Néoprène, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle vêtement de protection léger

**Divers** 

Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de

travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. **Protection respiratoire** 

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante A-P1. (DIN EN 14387)

Risques thermiques

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement Voir la SECTION 6+7.

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 7 / 16

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide **Forme** liquide Couleur vert

Odeur caractéristique Seuil olfactif non applicable Valeur du pH Non applicable Valeur du pH [1%] Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Pas d'information disponible.

Pas d'information disponible.

Point d'éclair [°C] 160 °C / 320 °F

Inflammabilité Pas d'information disponible. Limite inférieure d'explosion Pas d'information disponible. Limite supérieure d'explosion Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Densité [g/cm³] 0,83 (15 °C / 59,0 °F)

Densité relative Non déterminé Densité de versement [kg/m³] Non applicable Solubilité dans l'eau insoluble

Solubilité autres solvants Pas d'information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Non applicable

Viscosité cinématique 18,5 mm<sup>2</sup>/s, 40° C / 104 °F Densité de vapeur relative Pas d'information disponible. Point de fusion [°C] Pas d'information disponible. Température d'auto-inflammation [°C] Pas d'information disponible. Temp. de décomposition [°C] Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules Non applicable

#### **Autres informations**

Aucun

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

## 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts. Réactions avec les acides forts et les alcalis.

### 10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2. Fort échauffement.

## huile hydraulique Numero d'article 06161



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 8 / 16

## 10.5 Matières incompatibles

Composés fortement basiques Acides forts Agent d'oxydation

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

Page 9 / 16

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw, OECD 401

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LD50, oral, rat, > 5000 mg/l

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LD50, oral, rat, 7900 mg/kg

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw (OECD 401)

NOEL, oral, rat, 25 mg/kg/28d

Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle), CAS: 126019-82-7

LD50, oral, rat, >2000 mg/kg bw

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day

## Toxicité dermale aiguë

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LD50, dermique, lapin, > 2000 mg/kg bw

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LD50, dermique, lapin, > 3160 mg/kg bw

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LD50, dermique, lapin, > 3000 mg/l

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg bw

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

LD50, dermique, rat, > 5000 mg/kg bw (OECD 402)

Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle), CAS: 126019-82-7

LD50, dermique, rat, >2000 mg/kg bw

#### Toxicité aiguë par inhalation

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Produit

ATE-mix, inhalatoire (poussière/brouillard), 1,74 mg/l

Substance

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6

LC50, inhalatoire, rat, > 5,53 mg/l/4h (dust/mist)

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2

LC50, inhalatoire, rat, > 5266 mg/m<sup>3</sup>

1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6

LC50, inhalatoire, rat, >1,81 mg/l 4h

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

LC50, inhalatoire, rat, 29,8 mg/l (4h)

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 10 / 16

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

LC50, inhalatoire, rat, > 5 mg/L, 4h

**Lésions oculaires graves/irritation** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **oculaire** 

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS:

1174522-45-2

œil, non irritant

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

œil, non irritant

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

œil, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS:

1174522-45-2

dermique, non irritant

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

dermique, irritant

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

dermique, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS:

1174522-45-2

dermique, non sensibilisant

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

dermique, sensibilisant

inhalatoire, non sensibilisant

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

dermique, non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS:

1174522-45-2

NOAEL, oral, rat, 5000 mg/kg bw/day

NOAEC, inhalatoire, rat, 10.4 mg/L air Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

NOAEL, oral, rat, 124 mg/kg bw/day

NOAFO ishalataira ant 404 markers

NOAEC, inhalatoire, rat, 104 mg/m<sup>3</sup>

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

NOAEC, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ air

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 11 / 16

in vitro, négatif
in vivo, négatif
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### - Fécondité

Substance
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day

#### - Développement

Substance	
Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2	
NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day	
Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6	
NOAEL, oral, lapin, 450 mg/kg bw/day	
NOAEC, inhalatoire, rat, 8300 mg/m³	

#### Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance	
Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6	
NOAEL, oral, rat, 90,3 mg/kg bw/day	
NOAEC, inhalatoire, rat, 2050 mg/m³	

Danger par aspiration

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.

D'après les données d'essais

Remarques générales

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

## 11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

11.2.2 Autres informations Aucun

## huile hydraulique Numero d'article 06161



## Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

## Page 12 / 16

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1 Toxicité

En raison des informnations disponibles, les critères de classification sont remplis.
Substance
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-53-6
LC50, (96h), poisson, > 100 mg/l
IC50, (48h), Algae, > 100 mg/l
Hydrocarbures, C13-C16, n-alcanes, iso-alcanes, composés cycliques, substances aromatiques <0,03 %, CAS: 1174522-45-2
EC50, (72h), Algae, 10 g/L
NOELR, (21d), Invertebrates, 1 g/L
NOELR, (28d), poisson, 1 g/L
LL50, (48h), Invertebrates, 3.193 g/L
LL50, (96h), poisson, 1.028 g/L
1-Decane, Huile minérale gradateur hydrotraitée, CAS: 68649-11-6
EC50, (48h), Daphnia magna, > 1000 mg/l
EL50, (72h), Algae, >1000 mg/l
NOELR, (21d), Daphnia magna, 125 mg/l
LL50, (96h), Oncorhynchus mykiss, >1000 mg/l
Méthacrylate de méthyle, CAS: 80-62-6
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, > 79 mg/l OECD 203
EC50, (48h), Daphnia magna, 69 mg/l OECD 202
EC50, (72h), Selenastrum capricornutum, > 110 mg/l OECD 201
Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1
EL50, (48h), Invertebrates, > 10000 mg/L
LL50, (4d), poisson, > 100 mg/L
2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0
LC50, (96h), Danio rerio, > 0,57 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, > 0,17 mg/l
IC50, (72h), Desmodesmus subspicatus, > 0,42 mg/l
NOEC, (21d), Daphnia magna, > 0,39 mg/l
Phosphorothioate de O,O,O-tris(2(ou 4)-C9-10-isoalkylphényle), CAS: 126019-82-7
LC50, (96h), poisson, 25 mg/L
EC50, (24h), Invertebrates, 5.5 mg/L
EC50, (72h), Algae, 100 mg/L
NOEC, (21d), Invertebrates, 10 mg/L

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Pas d'information disponible.

Comportement dans les stations d'épuration

Pas d'information disponible.

## Biodégradabilité

Substance
Substance

Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement, CAS: 72623-87-1

(28d), 1 - 4 %, OECD 301 B, Le produit n'est pas facilement biodégradable.

2,6-di-tert-butyl-p-crésol, CAS: 128-37-0

30 %, OECD 301 C

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 13 / 16

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### **Produit**

La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de

certaines substances dangereuses est respectée.

Disposition du même rang avec le traiter/l'autorité au besoin.

Eliminer comme déchet dangereux.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

130111\*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150102 150104

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par

de tels résidus

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0

Page 14 / 16

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

Non applicable

## 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Pa

Page 15 / 16

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PRESCRIPTIONS DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 2024/573; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- Commentaire relatif aux

composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- annexe XIV (REACH) Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV

du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- annexe XVII (REACH) Le produit contient ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon

l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 40, 75

Le produit fait l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE)

1907/2006 (REACH) 3

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** 

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES** 

- Observer les restrictions d'emploi

(FR):

ADR (2025); IMDG-Code (2025, 42. Amdt.); IATA-DGR (2025)

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- VOC (2010/75/CE) 0 %

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H315 Provoque une irritation cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

## huile hydraulique Numero d'article 06161



#### Ferdinand Bilstein GmbH + Co. KG

Date d'émission 28.04.2025, Révision 28.04.2025

Version 15.0. Remplace la version: 14.0 Page 16 / 16

#### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score LC50 = Lethal concentration, 50% LD50 = Median lethal dose LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

Méthode de classification Acute Tox. 4: H332 Nocif par inhalation. (Méthode de calcul)

Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires. (Éléments de preuve)

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme. (Méthode de calcul)

Positions modifiées 2.3, 3.2